DISSERTATION

N° 91.

SUR

LES BAINS DE MER FROIDS;

THÈSE

Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 29 avril 1830, pour obtenir le grade de Docteur en médecine;

PAR L.-A.-P. DUMESNIL, de Falaise,

Département du Calvados;

Ancien Élève de l'École pratique et des hôpitaux civils de Paris.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT LE JEUNE,

Imprimeur de la Faculté de médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n°. 13.

1830

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. LANDRÉ-BEAUVAIS, Doyen.	Messieurs.
Anatomie	CRUVEILHIER.
Physiologie	DUMÉRIL.
Chimie médicale	ORFILA.
Physique médicale	PELLETAN, *Examinateur.*
Histoire naturelle médicale	CLARION, *Président.*
Pharmacologie	GUILBERT.
Hygiène	ANDRAL.
Pathologie chirurgicale	MARJOLIN. / ROUX, *Examinateur.*
Pathologie médicale	FIZEAU. / FOUQUIER.
Opérations et appareils	RICHERAND.
Thérapeutique et matière médicale	ALIBERT.
Médecine légale	ADELON, *Examinateur.*
Accouchemens, maladies des femmes en couches et des enfans nouveau-nés	DESORMEAUX.
Clinique médicale	CAYOL. / CHOMEL, *Suppléant.* / LANDRÉ-BEAUVAIS. / RECAMIER.
Clinique chirurgicale	BOUGON. / BOYER. / DUBOIS. / DUPUYTREN.
Clinique d'accouchemens	DÉNEUX.

Professeurs honoraires.

MM. DE JUSSIEU, DES GENETTES, DEYEUX, LALLEMENT, LEROUX.

Agrégés en exercice.

Messieurs	Messieurs.
Baudelocque.	Dubled.
Bayle.	Dubois.
Berard.	Gerdy.
Blandin.	Gibert.
Bouillaud.	Hatin, *Suppléant.*
Bouvier.	Lisfranc.
Briquet.	Martin Solon, *Examinateur.*
Brongniart.	Piorry, *Examinateur.*
Cloquet.	Rochoux.
Cottereau.	Sandras.
Dance.	Trousseau.
Devergie.	Velpeau.

Par délibération du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions emises dans les dissertations qui lui seront présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A MON PÈRE

ET

A MA MÈRE.

Hommage de reconnaissance et de piété filiale.

L.-A.-P. DUMESNIL.

Digitized by the Internet Archive
in 2025

https://archive.org/details/dissertationsurl0000unse_t7v1

AVANT-PROPOS.

En choisissant l'usage des bains de mer pour sujet de ma dissertation, je ne me suis pas dissimulé l'étendue de la matière, aussi je n'ai pas eu la prétention de faire faire à la science quelques progrès sur ce point de la thérapeutique. Cet objet demande à être médité à fond et sur les lieux mêmes ; pour moi, je ne les ai pas habités assez long-temps pour avoir cet avantage : mon but a été, en prenant ce sujet, de faire l'histoire d'un médicament dont j'avais ressenti les plus heureux effets.

J'ai cherché à étudier d'abord l'eau de la mer, l'air qu'on respire sur ses rivages ; à faire voir l'influence de ces deux agens sur les personnes qui viennent accidentellement demeurer en ces lieux ; à connaître l'action spéciale de l'eau et de l'air sur l'économie, soit séparément, soit simultanément : j'ai cherché à indiquer quelques cas où ils peuvent

La chaleur de la mer est, à l'époque où l'on prend les bains sur la côte de la Normandie, de 13 à 16 degrés + o *R.*; elle varie peu, malgré les changemens atmosphériques. Sur le bord du rivage, outre cette chaleur constante, elle en a une autre variable, entièrement soumise aux vicissitudes de la saison et à l'heure de la marée. Si celle-ci arrive le matin, avant ou peu de temps après le lever du soleil, la chaleur n'aura pas varié. Si, par un beau jour sans nuage et par un soleil brûlant, elle arrive à deux heures de l'après-midi, le sable, échauffé, communique à l'eau sa chaleur, et sur les bords celle-ci a acquis plusieurs degrés de plus. Cette augmentation est quelquefois si considérable, qu'elle simule la chaleur du bain chaud au commencement de la marée, tandis qu'à quelques pas plus loin l'eau n'a que sa température ordinaire. Rien n'est plus variable que cette augmentation de température, soumise aux vents, aux nuages, à la pluie, aux orages.

Il faut à l'eau de mer plus de 100 degrés centigrades pour la faire bouillir. Les vêtemens qui sont mouillés par cette eau sèchent plus difficilement que ceux qui le sont par l'eau douce. Cette différence est d'autant plus sensible que la température est plus basse, et elle l'est moins à une température élevée. Ces hardes ne sèchent pas s'il fait humide, et elles attirent l'humidité si elles sont sèches.

La saveur de l'eau de mer est nauséabonde, amère, et très-désagréable.

Dans la mer, l'eau se conserve avec la plus grande facilité, ce qui tient sans doute à son agitation et aux vents. Renfermée dans une bouteille pleine et bien bouchée, elle ne tarde pas à se décomposer; une pellicule se forme à la surface et sur les parois du vase : alors il se dégage du gaz hydrogène sulfuré; mais si le vase est ouvert, la pellicule se forme, et on ne sent aucune odeur.

Air de la mer L'air de la mer n'est pas moins utile à étudier que l'eau du vaste Océan; il est plus vif, plus froid sur le rivage qu'à une distance peu éloignée dans l'intérieur; il n'est pas ordinairement plus

chargé d'humidité. On a dit que l'air de la mer était salé; je ne crois pas que les sels en dissolution dans l'eau de mer soient volatilisés. L'eau s'évapore et enlève avec elle quelques substances volatiles qui sont le résultat probable de la décomposition des animaux et des végétaux qui vivent dans cet élément ou des autres corps solubles dans l'eau. M. *Mourgué* a eu occasion, dit M. *Alibert*, de se convaincre que cet air renferme une quantité d'acide hydrochlorique appréciable par les réactifs chimiques.

Cependant *Buchan* et M. *Gasté*, de La Rochelle, assurent que l'air de la mer est salé. Voilà, à ce sujet, ce que j'ai observé : sur les bords de la mer, le vent est toujours plus fort que dans l'intérieur des terres; s'il souffle avec violence en venant de l'Océan, l'eau se trouve enlevée au sommet de la vague, divisée à l'infini; elle retombe à des distances plus ou moins grandes, sous forme de brouillard, qui n'est sensible que sur les bords de la mer. Les habits de l'homme qui marche sur le rivage sont mouillés du côté de la mer seulement; les pierres et les sables de la grève le sont aussi du même côté. Les plantes sont salées et ne poussent pas; les arbres ne peuvent venir; les récoltes, et surtout celles des plantes tendres, viennent très-mal par un temps sec, et réussissent si une pluie légère vient de temps en temps les arroser, tandis qu'elles prospèrent à quelque distance. Ce phénomène est bien apparent lorsque le vent est impétueux; mais il n'en existe pas moins lorsqu'il est modéré : alors il est presque insensible. Cet air salé, ou plutôt cette pluie fine, ne peut exister toujours; elle est impossible dans un calme plat ou quand le vent vient de terre; seulement, dans ce cas, l'air est pur, si d'autres causes étrangères ne l'ont altéré.

L'air de la mer sur le rivage contient donc quelque chose dont les effets sur les plantes semblent appartenir à l'eau de mer. Ces effets n'ont pas toujours lieu, mais seulement lorsque le vent vient de la mer, quand il est fort ou modéré; et l'homme qui vit sur le rivage en subit les influences.

État des personnes bien portantes qui viennent demeurer accidentellement sur le rivage. Elles nous offrent à étudier toute l'action physiologique de l'air et de l'eau. Le premier effet qu'elles éprouvent est une respiration plus grande, plus active; la poitrine semble s'agrandir, et elles éprouvent un mieux être dont elles ne peuvent se rendre compte. Le second, plus sensible que le premier pour bien des hommes, est l'activité des organes de la digestion. Tous éprouvent le besoin pressant de satisfaire à l'ordre impérieux donné par ces organes, tous sont surpris de la quantité d'alimens qu'ils peuvent assimiler; et quelquefois, le soir, cet appareil annonce qu'il n'est pas satisfait. La circulation est accélérée, le soir surtout; les fonctions sécrétoires se ressentent du mouvement général, et se font parfaitement; le sommeil est long et réparateur. L'étranger semble ici jouir d'une nouvelle vie.

S'il prend des bains, il éprouve ce phénomène bien plus vivement encore, et on remarque d'une manière plus active l'effet des bains froids : agilité, activité plus grande des muscles du corps et des membres, aptitude à supporter beaucoup de fatigue; il y a soustraction d'une grande quantité de calorique, rétablissement des forces épuisées par des sueurs trop abondantes ou par d'autres causes; en général, une santé des plus florissantes succède très-promptement à l'effet des bains.

L'eau de mer, outre l'impression du bain froid, produit encore d'autres phénomènes qui lui sont propres, et qui ne contribuent pas peu à augmenter son action.

La douche, produite par la vague, et à laquelle on ne peut se soustraire, frappe en même temps tout le corps; l'impression qu'elle produit est très-vive; elle l'est d'autant plus que la vague est forte et l'individu plus impressionnable.

Action irritante de l'eau de mer. Les personnes qui prennent des bains pour la première fois éprouvent ordinairement des rougeurs

par petites plaques semblables à des piqûres de puces, mais dont le centre n'est pas foncé comme dans celles-ci; ces taches disparaissent au bout de quelques heures, pour reparaître après le bain suivant, mais elles diminuent graduellement et, après plusieurs récidives on ne les rencontre plus.

Si l'individu avait la peau très-sensible elles augmentent, et peuvent devenir confluentes au point de développer des érysipèles et des ulcères. Le contact continuel de l'eau de mer peut quelquefois produire le même effet, comme l'a observé sur lui-même *M.* le docteur *Savigny*, qui, dans le naufrage de la Méduse, était sur le radeau; il souffrait moins, rapporte M. *Blot*, de la soif et de la faim que du contact continuel de l'eau de mer sur ses jambes, qui, en quatre ou cinq jours, se couvrirent d'érysipèles et d'ulcères.

Il est des personnes qui, par l'usage des bains de mer, ont été délivrées d'une disposition furonculeuse à laquelle elles étaient sujettes depuis long-temps, tandis que d'autres ont contracté cette maladie en séjournant sur le rivage.

Humidité apparente. Le corps, bien essuyé après le bain de mer, paraît humide; cet état dure long-temps sans qu'on éprouve de froid, et la chaleur se rétablit très-bien, malgré cette humidité apparente : plus on a pris de bains, plus ce phénomène est sensible.

Il n'en est pas de même de l'impression de l'eau salée simple; dans ce dernier cas, la peau est très-sèche, et l'épiderme s'enlève avec beaucoup de facilité, sous forme de poussière.

Dans ces deux cas, le corps est salé, ce qui semblerait prouver que, dans le premier, la peau est recouverte en même temps d'un autre corps.

Les plaies suppurantes donnent une plus grande quantité de pus par l'effet des bains; les sujets qui ont quelques douleurs éprouvent, dans les premiers momens, un surcroît de souffrance; elle se passe après quelques bains.

La pluie et l'humidité, surtout celle des pieds, produit ordinairement une réaction très-vive sur les poumons et les intestins, et peut provoquer, chez les personnes même les plus robustes, des maladies plus ou moins graves. D'après l'observation de *Buchan*, les personnes les plus delicates n'éprouvent aucun dérangement de santé dans leurs promenades sur les bords de la mer, quoiqu'elles aient souvent les pieds mouillés; car, dit-il, si ceux-ci sont mouillés d'eau salée, on n'a pas à craindre une affection catarrhale comme avec l'eau douce.

Le capitaine Bligh, ajoute le même auteur, forcé de faire un long voyage dans un vaisseau non ponté, ne voyant aucun moyen de faire sécher ses habits, recommanda à ses hommes de passer leurs vêtemens dans l'eau de mer; par ce moyen ils se procurèrent un degré de chaleur qu'ils ne pouvaient obtenir lorsqu'ils étaient mouillés par la pluie: depuis, ils furent moins exposés aux catarrhes et aux rhumatismes. Dès-lors il n'a cessé de donner ce conseil; car, en cette extrémité, ajoute-t-il, ce moyen a la plus grande analogie avec un changement d'habits secs, lorsqu'on est mouillé par la pluie.

M. le docteur *Duché*, chirurgien de la marine royale, m'a communiqué le fait suivant, qu'il a constamment observé : Chaque matin les marins doivent laver les ponts, quelque temps qu'il fasse; ils se mettent à l'ouvrage les pieds et les jambes nus; jamais ils ne les a vus devenir malades de cette opération, quoiqu'elle se fît au milieu du froid le plus vif ou des chaleurs les plus brûlantes; mais l'équipage était-il mouillé par la pluie, un certain nombre d'hommes étaient indisposés le jour même ou le lendemain.

Un liquide qui indispose moins que l'eau ordinaire les personnes qui en sont mouillées, et qui est plus irritant, doit avoir une action plus active sur l'économie; aussi M. *Londe* fait-il la remarque que l'action produite par le bain froid d'eau de mer est plus active que celle du bain d'eau douce, et que les malades s'en trouvent plus tôt soulagés. Un médicament si puissant devrait être souvent conseillé de préférence au bain ordinaire, puisqu'il a plus d'action.

Cet effet, peut-être, tient à l'action irritante de toutes les substances contenues dans l'eau de mer, qui agissent sur la peau, la stimulent, l'irritent, y appellent la chaleur : peut-être aussi que cette eau, qui demande, pour être évaporée sur des corps inertes, ordinairement un tiers plus de temps, proportion gardée, que l'eau commune, entretient sur le corps de l'homme un bain local qui dure long-temps; l'évaporation se fait lentement, peu de calorique est soustrait à la fois; il ne peut alors ressentir l'influence d'un refroidissement rapide, et, s'il la sent, elle est plus faible qu'avec l'eau douce.

L'eau de la mer est donnée quelquefois à l'intérieur; elle a des propriétés purgatives. On la donne à la dose de deux ou trois verres le matin à jeûn, à une heure d'intervalle; on recommande surtout de la prendre au milieu de la mer, et pas à la surface, parce qu'elle est moins nauséabonde : elle a aussi été recommandée comme anthelmintique.

L'air de la mer a une action un peu moins vive que l'eau; cependant nous remarquons qu'il agit sur les organes pulmonaires avec activité; qu'il produit une respiration plus grande, à laquelle l'accélération de la circulation et le développement d'action des organes gastriques succèdent bientôt. Il semble agir sur le poumon comme l'eau sur la peau; il guérit d'anciens catarrhes, selon les uns, soulage dans la phthisie, et selon d'autres avance le terme fatal. Il aide de son action l'action des bains, à moins que l'étranger ne s'éloigne trop du rivage; il peut agir seul quand celui-ci ne prend pas de bains; son action, en dernier résultat, semble être la même que celle de la mer, seulement elle est plus faible.

Généralement l'un et l'autre conviennent dans les affections chroniques où les révulsifs sont employés avec avantage; je crois qu'ils agissent comme tels; c'est l'opinion de M. *Alibert*. Cependant *Laennec*, en traitant du catarrhe sec, regarde leur action comme fondante, sans attacher toutefois beaucoup de prix à cette opinion.

Action hygiénique et thérapeutique de l'air et de l'eau. L'air de la mer sera utile toutes les fois que des sujets trop faibles ne pourront, sans accident, supporter les bains froids. On conseille aussi de s'habituer à l'air de la mer avant de prendre des bains.

Il est des indispositions que l'air suffit pour guérir : telle est l'inappétence lorsque les autres fonctions s'exécutent bien, l'embarras gastrique. Deux ou trois jours de promenade sur le rivage les font disparaître. Cette vertu médicatrice serait inutile à connaître, si quelques personnes ne préféraient, dans ce cas, un voyage à des médicamens.

Une maladie dans laquelle l'air de la mer est utile, c'est le catarrhe chronique; là il ne peut être remplacé par le bain de mer, à cause de la réaction trop puissante qu'il pourrait exercer sur la poitrine; il procure presque toujours du soulagement et souvent la guérison.

J'ai vu un enfant de neuf ans, né de parens morts phthisiques, qui avait un catarrhe depuis dix mois, et auquel, de crainte qu'il ne fût attaqué de la maladie qui l'avait privé de ses parens, on avait défendu les bains. Il s'est promené huit jours sur le rivage: son rhume diminuait chaque jour; après cette époque il avait complétement disparu. Il prit ensuite quelques bains, et le catarrhe chronique n'est jamais revenu. *Buchan* doit sa guérison de la même maladie à la respiration de l'air de la mer : il n'était pas, dit-il, vingt-quatre heures sur le rivage, que son rhume était passé. En pareille circonstance, il a toujours conseillé les premenades sur les bords de la mer, et elles ont été suivies de succès. *Laennec* recommande les bains d'eau de mer dans le catarrhe sec, afin de favoriser l'expectoration; il pense, par ce moyen, diminuer la viscosité des crachats et rendre leur sortie plus facile.

A la suite des hémoptysies, lorsque depuis long-temps elles sont passées, et qu'il reste encore un peu d'oppression et une toux légère, l'habitation et les promenades sur les bords de la mer ont été employées avec avantage. J'ai rencontré un domestique, âgé de trente

ans, d'un tempérament lymphatique, qui, ayant eu trois hémoptysies depuis six ans, se trouvait fort bien du séjour prolongé sur le rivage : mais il n'osait s'exposer à prendre des bains ; on les lui avait défendus, de crainte probablement de favoriser le développement d'une maladie plus sérieuse.

Dans les tubercules pulmonaires, l'auteur anglais pense qu'on pourrait employer les bains comme préservatif de cette maladie, et cela à cause de l'analogie qu'il y a entre les tubercules pulmonaires et les scrophules. *Cullen* rapporte qu'il a vu produire par les bains un très-mauvais effet dans cette maladie.

Si le bain fait du mal, l'air de la mer semble avoir été employé avec succès. *Laennec* conseille, d'après sa propre expérience, d'après celle d'*Arétée* et de *Celse*, l'air de la mer dans un climat doux et tempéré. Et il ajoute : « Je suis convaincu que, dans l'état actuel de la science, nous n'avons pas encore de meilleur moyen à opposer à la phthisie, que la navigation et l'habitation des bords de la mer dans un climat doux, et je les conseille toutes les fois qu'ils sont praticables. » Il a employé à la Charité une atmosphère marine artificielle : pendant quatre mois, la maladie est restée stationnaire chez douze malades ; chez quelques-uns l'amaigrissement et la fièvre hectique ont même sensiblement diminué.

Je crois que l'air de la mer, qui contient naturellement l'atmosphère procuré par les plantes marines, selon M. *Mourgué* de l'acide hydrochlorique et très-souvent les substances contenues dans l'eau, pourrait être employé avec avantage dans cette maladie. Cependant tous les praticiens ne sont pas d'accord sur l'emploi de ce médicament, et l'expérience n'a pas encore assez confirmé ses succès. Il est certain qu'il ne peut convenir à tous les malades, à ceux surtout dont les tubercules nombreux sont en suppuration, à ceux qui ne peuvent supporter un air vif et froid ; mais je crois qu'il conviendrait pour prévenir cette maladie, et à la fin, lorsqu'il existe peu de tubercules suppurés, dans le but de favoriser la cicatrice des excavations.

Voilà, je pense, toutes les maladies dans lesquelles l'air de la mer seul peut être utile : je ne crois pas que pour d'autres il soit suffisant ; mais il peut contribuer, par son action, à augmenter celle des bains.

Action hygiénique des bains de mer. Ces bains sont employés pour conserver la santé des personnes bien portantes, mais faibles, qui vivent, dans les grandes villes, privées des bienfaits du soleil, d'un air réparateur et de la lumière, par des maisons trop élevées, étroites et malsaines. Ces bains réparent en peu de temps les torts faits à leur santé, et beaucoup plus promptement que les bains froids d'eau douce. Les hommes de cabinet trop fatigués de leurs travaux trouvent bientôt en eux la réparation des maux que ceux-ci leur ont faits.

Les personnes qui en éprouvent les plus heureux résultats sont les enfans et les jeunes gens occupés d'études qui demandent de l'application, et qu'on emprisonne pour cela dans des maisons bien fermées, à l'abri de l'air réparateur, qu'on ne semble leur accorder que par grâce : heureux si, pendant ces momens de courte durée, il leur est permis de prendre de l'exercice ! Chez eux, cependant, la nature fait un autre travail, celui de l'accroissement, du développement des forces et de la santé : il ne peut avoir lieu, si on le sacrifie à l'intelligence ; aussi arrive-t-il souvent que ces hommes extraordinaires traînent pendant quelque temps une frêle existence, à laquelle succède de bonne heure le terme fatal.

C'est aussi pour les jeunes personnes bien portantes, mais faibles, un moyen très-efficace de leur conserver la santé, de fortifier leur constitution, et de prévenir par là un grand nombre de maladies ; l'air pur ou médical de la mer, les bains, l'exercice et la distraction aident et favorisent le développement de leurs membres. *Buchan* nous assure que les jeunes personnes auxquelles l'usage des bains de mer fait du bien, qui éprouvent un sentiment de chaleur et une augmen-

tation de force en sortant de l'eau, acquièrent ordinairement par son usage une force et une vigueur de tempérament telles, qu'il ne se dérange plus aisément après. Il ajoute que les jeunes personnes à qui le bain froid fait du mal éprouvent ordinairement un bien-être du bain chaud, et qu'on peut les ramener à supporter l'effet du bain froid avec facilité, en diminuant graduellement la température de chaque bain.

Effets des bains de mer dans les maladies.

Les affections dans lesquelles les bains de mer manifestent leur action sont en général les affections chroniques, les scrophules, les tumeurs blanches, les hémorrhagies et les affections nerveuses.

Parmi les affections chroniques qui retirent du soulagement des bains de mer, je citerai la gastrite chronique. Lorsque l'estomac ne peut faire ses fonctions, et qu'on ne peut ingérer dans son intérieur les substances les plus adoucissantes en très-petite quantité sans éprouver des coliques et les accidens d'une affection gastrique aiguë, qui disparaissent toutefois lorsque l'aliment est digéré.

Un jeune homme de vingt-cinq ans ayant eu une gastrite aiguë, traitée par les sangsues, les émolliens et la diète, avait conservé une telle susceptibilité de l'estomac, que les alimens les plus légers, le moindre exercice, procuraient dans l'épigastre des douleurs vives, accompagnées d'un malaise général, à tel point qu'il était forcé de se reposer. On lui conseilla les bains de mer; en les prenant, la faim devenait de jour en jour plus impérieuse; il fallait et la satisfaire plus souvent et prendre de temps en temps des alimens plus substantiels. Après avoir pris trente bains, il pouvait facilement digérer les viandes blanches, tandis qu'avant il ne pouvait supporter les fécules à l'eau.

M. *Blot*, dans sa pratique, a obtenu par les bains de mer, long-temps continués, et les promenades sur le rivage, la guérison d'une

gastrite ancienne, qu'on n'avait pu obtenir par aucun autre moyen.

On a aussi recommandé les bains de mer et l'habitation sur le rivage dans les affections chroniques du foie, dans l'ictère, dans les engorgemens de la rate, suites de fièvres intermittentes, dans les catharres de la vessie et les affections néphrétiques. M. *Blot* rapporte, sur cette dernière maladie, l'exemple de guérison d'un Anglais très-sujet à de violentes douleurs néphrétiques, qu'on attribuait à des calculs rénaux; elles cessaient dès qu'il habitait les côtes maritimes ou qu'il voyageait sur mer.

Dans les hydropisies, l'eau de mer ne paraît pas moins utile; et M. *Lalesque*, dans sa Dissertation inaugurale, a publié plusieurs observations où la guérison a eu lieu par l'emploi des bains ou de l'eau de mer à l'intérieur.

Une autre affection, dans laquelle les bains de mer sont fort utiles, est la maladie scrophuleuse. Tous les auteurs les ont conseillés et en ont éprouvé un très-grand avantage : les uns veulent les promenades et les bains de mer seulement; les autres, au nombre desquels se trouve *Buchan*, conseillent, en outre, l'eau de mer à l'intérieur; de plus, que toutes les tumeurs scrophuleuses soient couvertes de compresses imbibées du même liquide, et les plaies pansées avec le même médicament.

M. *Pinel* conseille aussi ces mêmes bains dans l'engorgement des glandes du mésentère; il dit les avoir employés avec succès.

L'emploi de ce moyen n'est pas moins salutaire dans les rhumatismes musculaires et articulaires chroniques; dans les entorses anciennes il paraît même un des plus efficaces.

M. F., négociant, à la suite d'un tiraillement de l'avant-bras gauche, éprouva une contracture de l'index, accompagnée de douleurs assez vives dans l'avant-bras et le doigt. Les antiphlogistiques sont prodigués : la douleur disparaît, et la contracture reste, sans incommoder beaucoup le malade. Quatre ans après, il vint sur les bords de la mer pour y prendre quelque délassement. Dans l'espace

de quatre à cinq jours il fait usage des bains; sur le point de partir, il s'aperçut que son doigt était un peu mobile. Il revint peu de jours après, mais le bien-être des premiers bains avait disparu; son doigt était alors contracté et fléchi dans la main d'une manière immobile; les tendons des fléchisseurs étaient très-tendus et sensibles au toucher dans l'intérieur de la main, sans douleur toutefois dans cette partie et l'avant-bras. Le malade, après avoir pris trente bains, fut parfaitement rétabli, et put se servir de son doigt comme avant l'accident.

L'eau de la mer est employée dans une autre maladie qui est la suite ou du rhumatisme chronique, ou un des sympômes des scrophules, les tumeurs blanches. *Buchan* assure que c'est dans cette affection que ce médicament peut avoir le plus d'efficacité.

M. D., âgé de vingt-cinq ans, ayant eu dans son enfance une tumeur blanche au genou gauche, guérie à quatorze ans avec une ankylose incomplète, eut, par suite de fatigue, une nouvelle maladie de la même nature à la partie jadis affectée. Sangsues, cataplasmes émolliens ou narcotiques, moxa, rien n'est négligé, excepté le régime et souvent le repos, auxquels, dans cette maladie, on ne put jamais le soumettre. Il y eu plusieurs amélioration, mais bientôt après chacune d'elle, une exacerbation plus grave qu'avant.

Voilà l'état de la maladie en 1826, avant de prendre les bains : il y avait impossibilité de marcher et même d'appuyer le pied à terre; le genou paraissait dans son état naturel; il n'y avait ni tuméfaction, ni dureté des parties molles, ni augmentation des os; rien n'avait changé de l'état qui avait suivi la première guérison, seulement une douleur sourde et vive en même temps lorsque le pied était posé à terre, augmentant à mesure qu'il appuyait. Cette année il prit quinze bains de mer; mais la saison étant trop avancée, il ne put les continuer, ils semblaient même lui faire du mal; seulement il remarquait que les jours où il était forcé de suspendre le bain il était mieux, plus tran-

quille qu'il ne l'était avant de les avoir commencés. Il quitta les bords de la mer sans avoir réellement éprouvé de soulagement, mais, de retour chez lui, il éprouva un mieux être qui dura un mois.

Au mois de mai suivant, il prit trente bains d'eau salée, qui améliorèrent sa position. Au mois de juillet, il retourna sur le rivage, y resta toute la saison, prit soixante bains : il n'en avait pas pris dix qu'il pouvait marcher à l'aide d'un bâton. Il quitta la mer, marchant assez bien; aux mois d'octobre et de novembre, il prit encore des bains d'eau salée, qui consolidèrent sa guérison et favorisèrent l'ankylose complète du membre.

Dans cette observation, nous voyons que tout est à l'avantage des eaux de mer et salée, que les autres remèdes ont soulagé, mais ils ne pouvaient rien faire au-delà sans le régime et le repos absolu; tandis que sans régime ni repos les bains de mer et d'eau salée ont guéri. Le malade assure que les bains d'eau salée lui ont procuré du soulagement, mais il n'était pas en rapport avec le soulagement produit par l'eau de mer, ce qui est tout à l'avantage de cette dernière.

Dans les coxalgies, dans le mal vertébral de *Pott*, maladies qui, par leur nature, ressemblent aux tumeurs blanches, ce médicament a procuré du soulagement et souvent la guérison aux individus qui en ont fait usage.

Une autre maladie qui tient à celle là est la déviation de la colonne vertébrale. Vers la fin du traitement, lorsque les personnes sont d'une constitution faible et délicate, le bain procure un soulagement bien marqué, et contribue à consolider la guérison. M. le docteur *Humbert*, de Morlay, les a toujours conseillés avec avantage, lorsque les personnes sortaient de son établissement plus tôt qu'il ne l'aurait désiré, conservant encore un certain degré de faiblesse.

L'emploi des bains de mer a été conseillé dans les hémorrhagies passives, afin d'en arrêter le cours, et dans les hémorrhagies actives, afin d'en prévenir le retour. On l'a employé à la suite de paralysie

causée par l'apoplexie, non immédiatement, mais lorsque le malade commence à faire usage de ses membres et que les accidens apoplectiques sont passés.

Les bains ont aussi été mis en usage dans les affections chroniques de la matrice, tantôt pour favoriser la première menstruation, dans l'aménorrhée, dans les flueurs blanches, à l'époque du retour, pour faire disparaître les accidens auxquels les femmes sont sujettes; enfin, dans le cours de la vie, pour augmenter ou diminuer l'écoulement menstruel, qui, comme le dit *Roussel*, est chez elle le signe et pour ainsi dire la mesure de la santé. Dans tous ces cas, il est quelquefois besoin que le bain soit à des températures différentes, proportionnées à la susceptibilité des individus.

Une autre classe de maladie dans laquelle les bains de mer sont utiles est celle des affections nerveuses. Les bains en général sont avantageux dans ces maladies; mais aussi la distraction, la gaîté, l'exercice, la variété dans le choix des remèdes, guérissent plutôt que les remèdes eux-mêmes.

Les convulsions chez les enfans, l'aphonie nerveuse, l'hsytérie, l'hypocondrie, la chorée, l'épilepsie, etc., ont été souvent très-soulagées et quelquefois guéries par l'emploi de ce remède. *Buchan* dit les avoir employés avec succès.

Il est une autre maladie qui, je crois, peut être guérie par les bains de mer : ce sont les hydatides d'éveloppées dans l'intérieur de nos tissus. Déjà *Laennec* a éprouvé les plus heureux résultats des bains d'eau salée dans les cas d'hydatides pulmonaires; je crois que, pour les autres organes, si des hydatides y étaient développées, et qu'on pût les reconnaître, il serait prudent, avant d'en provoquer l'expulsion par des moyens opératoires, de faire usage de l'un ou de l'autre de ces bains.

Telles sont les maladies dans lesquelles ce médicament peut être utile. Je suis loin de penser cependant que l'on doive exclure pour